

# L'affiche

## Revalorisation des enseignants : un marché de dupes

La revalorisation des débuts de carrière annoncée par le ministre de l'Éducation nationale ne résiste pas à l'étude des chiffres. **Elle fait perdre près de 20 000 € à un enseignant débutant qui ne sera plus rémunéré en année de stage.**

Lors de sa première année d'enseignement comme titulaire, un professeur des écoles est actuellement rémunéré 21 838 € (salaire brut), à l'échelon 3 (indice 395).

Le ministre a annoncé que les deux premiers échelons disparaîtraient. L'échelon 3 passerait de l'indice 395 à l'indice 410, le 4 de 416 à 431, le 5 de 439 à 453.

Les néo-titulaires toucheront donc 22 667 € lors de leur première année, soit un gain de 829 € par rapport à la grille actuelle.

Mais il faut rappeler qu'actuellement un professeur des écoles en formation (année de stage) est rémunéré à l'échelon 1 (indice 349) durant 3 mois et à l'échelon 2 (indice 376) les 9 mois suivants. Avec la mise en place du nouveau système de formation initiale, **les enseignants stagiaires ne seront plus payés**, à l'exception d'une indemnisation pour les périodes devant élèves.

**Cela représente un salaire brut de 20 415 €.. qui disparaît !**

Le manque à gagner est évident ; la situation est aggravée par le fait que les futurs enseignants du privé devront payer leur formation. Il est facile de constater que le salaire de l'année de stage ne sera jamais compensé, d'autant que la «revalorisation» annoncée s'arrête à l'échelon 5 et que celle des échelons 6 et 7 serait «envisageable en 2011 en fonction des économies réalisées avec les suppressions de postes».

**Alors, revalorisation des enseignants ou tout bénéfice pour l'État ? Le SPELC a déjà maintes fois dénoncé une gestion purement budgétaire du service d'éducation et ces nouvelles mesures ne font que le confirmer. Une revalorisation qui fait gagner moins qu'auparavant est un leurre, un effet d'annonce de plus, destiné à tromper l'opinion publique.**

**Le SPELC maintient ses revendications d'une réelle revalorisation pour tous les enseignants et une augmentation significative du nombre de promotions à la hors classe.**

